

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 31 janvier 2011
No de dossier : 10887/115805.117

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2011 – R-3752-2011

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre du procureur de Gaz Métro du 28 janvier 2011 commentant la demande d'intervention de la FCEI.

La FCEI considère que la preuve déposée par Gaz Métro pour la phase I, mérite d'être étudiée comme tout autre dossier tarifaire. Ainsi, la limitation à un budget prévisionnel de l'ordre de 5000\$ proposée par Gaz Métro apparaît dérisoire et déraisonnable.

Mentionnons que le budget de participation déposé par la FCEI contenait une erreur et était présenté comme si la phase I comportait une audience orale. Or, la phase I doit être étudiée sur dossier. Vous trouverez joint à la présente un Budget de participation corrigé.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(s) André Turmel
André Turmel
AT/nb
p.j.
c.c. : Me Vincent Regnault, procureur de Gaz Métro (par courriel)